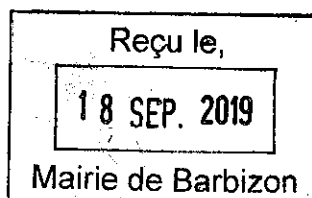


Mme Catherine VILBOUX- GAY

5, Chemin de Samoï  
77630 BARBIZON

TEL. 06.69.01.20.17  
gayfamily@wanadoo.fr



Barbizon, le 18 septembre 2019

Objet : Notre demande relative au projet de P.L.U 2019  
Courrier remis en mains propres .

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

C'est avec surprise que nous avons pris connaissance du projet de P.L.U qui réduit de moitié la constructibilité du terrain sur lequel notre maison a été construite dans les années 1970.

Compte tenu des 4 documents annexés à la présente :

- POS actuel de Barbizon section AC n° 20
- Plan de situation de notre parcelle signé par le Maire Bedouelle ( 2008 )
- Extrait de plan cadastral actualisé 313 & 319 annoté de nos commentaires
- Extrait de votre projet de P.L.U 2019 sur la zone.

**Nous vous sollicitons pour que la limite séparative de notre parcelle entre Terrain Constructible – UB- et les terres agricoles – NA- demeure dans la même limite que dans le POS actuel.**

Nos parcelles Section AC n° 20 lots 313 et 319 se situent sur ces 2 zones UB et NA.

La limite étant une ligne tirée dans le prolongement de la borne des parcelles 21 / 22 allant jusqu'au chemin de Samoï à l'axe de la limite des parcelles 72 / 73.

( voir annexe 1 POS actuel de Barbizon )

Le projet P.L.U 2019 consiste à réduire de presque la moitié de surface la partie constructible de notre terrain en réduisant notre jardin actuel au raz de notre maison et en supprimant la partie constructible au-delà de notre clôture existante.

Nous ne pouvons absolument pas accepter ce projet qui ampute considérablement la constructibilité de notre propriété alors que nous prévoyons à très court terme des travaux d'amélioration et de modification de la clôture en la décalant sur la parcelle afin de mieux sécuriser notre maison qui est cambriolée chaque année.

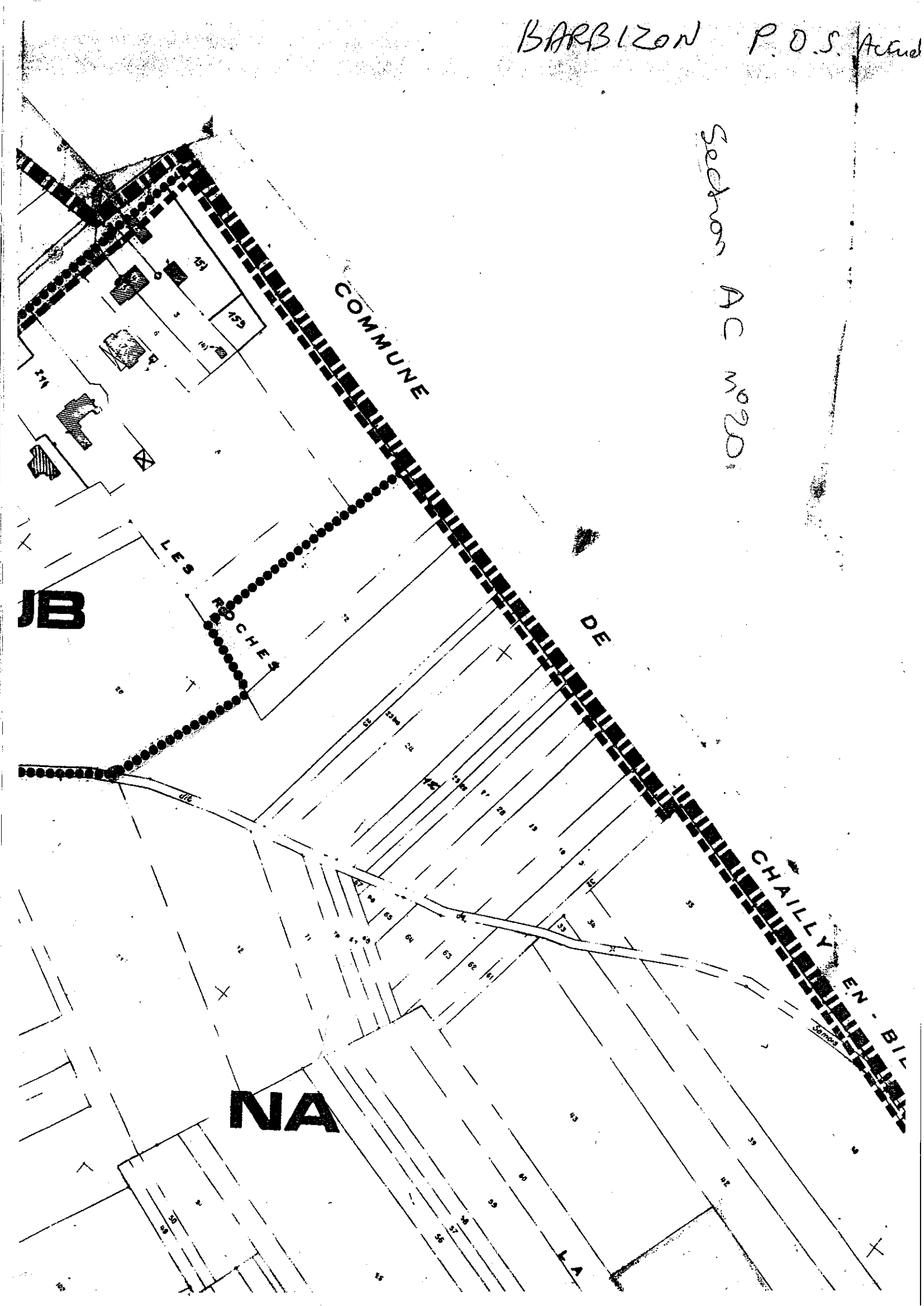
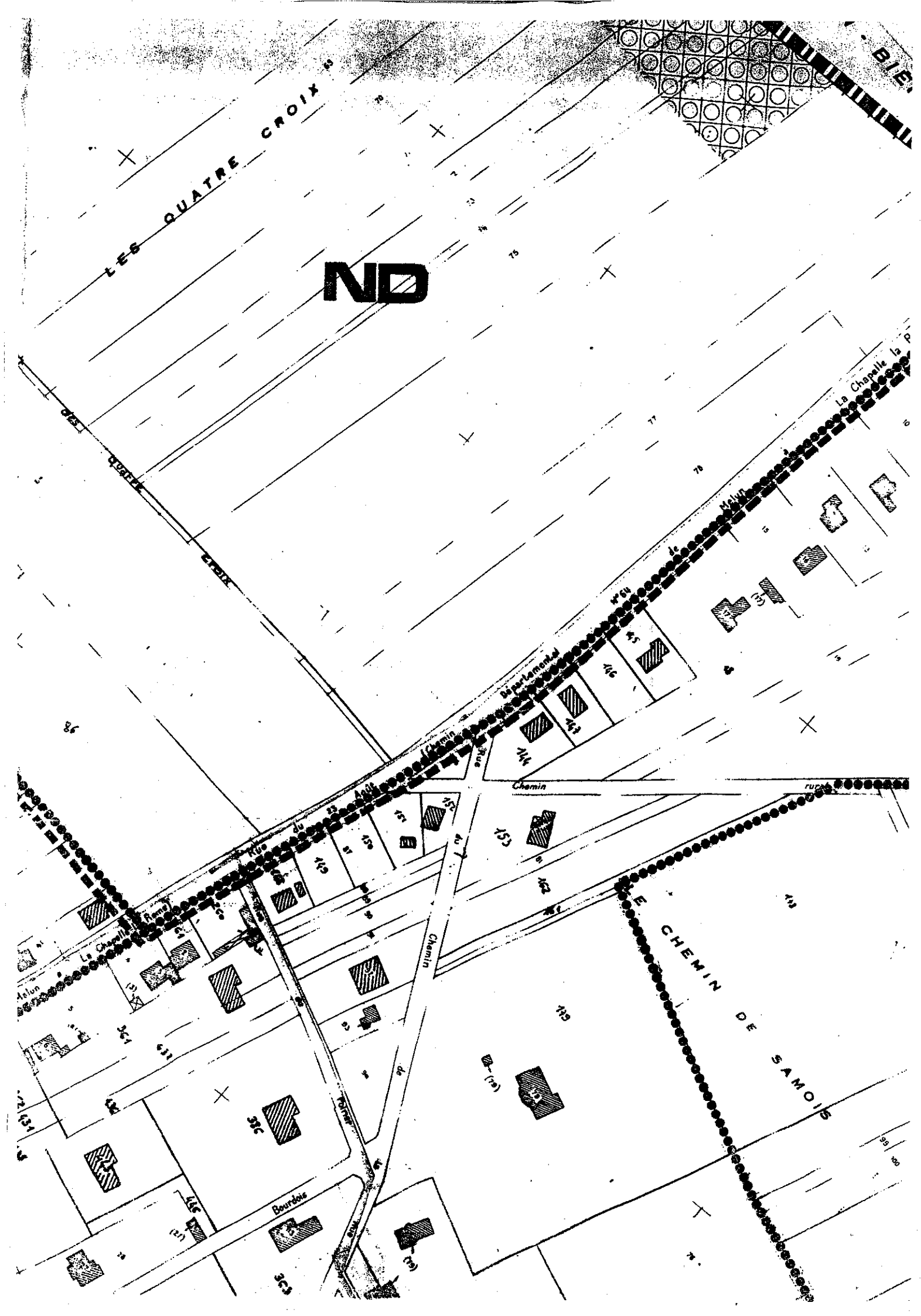
D'autant que nous envisageons à brève échéance d'en faire notre résidence principale.

En qualité de barbizonnaise de longue date, j'ai été scolarisée à Barbizon, ma famille et nos amis y demeurent, ce nouveau P.L.U remettrait en question nos projets de vie dans la commune.

Nous vous remercions par avance de l'attention bienveillante que vous voudrez bien porter à notre requête dont nous espérons une réponse favorable.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Commissaire Enquêteur, à l'expression de nos sincères salutations.

  
Catherine VILBOUX - GAY



Département de Seine-et-Marne

**COMMUNE DE BARBIZON**

**PLAN DE SITUATION**

de la propriété de Madame Catherine VILBOUX (épouse GAY)  
sise Chemin de Samoïs  
cadastrée section AC No 20

ECHELLE DE 1/5000

Dossier : 33339



Département :  
SEINE ET MARNE

Commune :  
BARBIZON

Section : AC  
Feuille : 000 AC 01

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 03/05/2019  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49  
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes  
publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

terrain C Gay 313 - 319  
- limite Pas actuel -constructible  
- terres agricoles  
- actuellement votre clôture  
- Votre projet Plu 2019  
réduction de votre terrain  
constructible

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le  
centre des impôts foncier suivant :  
Melun  
Pôle topographique et de gestion cadastrale  
Cité Administrative 77010  
77010 Melun Cedex  
tél. 01 64 41 30 03 - fax  
ptgc.770.melun@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

